



Le programme Espaces Régionaux Internet Citoyen a été initié en 2001 par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et ses partenaires (Etat, Europe) pour favoriser l'appropriation par tous des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), et n'exclure personne de la société de l'information.

Les ERIC se caractérisent aujourd'hui par un réseau de près de 160 lieux de proximité répartis sur l'ensemble du territoire régional. Ainsi, près de 300 animateurs accompagnent les citoyens et les acteurs locaux afin de les aider à appréhender les outils et les services numériques devenus aujourd'hui incontournables.

Cette politique volontariste de soutien aux Espaces Régionaux Internet Citoyen s'est concrétisée au travers :

- D'un dispositif d'animation et d'accompagnement permettant la mise en réseau des acteurs, l'échange d'expériences et de pratiques,
- De l'appui à des projets d'usages numériques ;
- De la création de postes de chargés de développement numérique, permettant aux ERIC de consolider leurs activités et d'élargir leurs partenariats.

Plus de dix ans après le lancement du programme, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a souhaité accompagner l'évolution de ces espaces de proximité vers des centres de ressources numériques sur les territoires, en confortant leur capacité d'innovation sur les services, les pratiques et les usages d'internet.

Cette démarche s'est traduite par la réalisation d'une enquête auprès du réseau ERIC menée dans le cadre de l'OBTIC (Observation de la Société de l'Information et de l'Information en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur), en partenariat avec l'Etat. Menée sur 2012 et 2013, fruit d'un travail partenarial associant la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'association ARSENIC et le Laboratoire de Sciences Sociales Appliquées (LaSSA), cette enquête régionale avait un double objectif :

- Réaliser un état des lieux du réseau ERIC sur les modalités de fonctionnement des espaces (publics, pratiques, projets, etc.) ;
- Enrichir la réflexion sur l'évolution du programme ERIC.

Elle se compose de trois volets, quantitatif (« Les ERIC tissent leur toile en région »), qualitatif (« Histoires de passeurs et de lieux numériques ») et d'analyse (« Médiation et centres de ressources numériques »).

Le nouveau dispositif « ERIC, centres de ressources numériques » a été approuvé par les élus régionaux en juin 2013, à l'issue d'une phase de co-construction avec les ERIC, les partenaires et les services de la Région qui a porté sur différents champs : emploi, insertion, formation tout au long de la vie, éducation, développement économique, innovation sociale, services publics, et développement durable. La richesse des contributions des 300 personnes qui y ont participé a permis de faire évoluer le cadre d'intervention de la Région en renouvelant l'offre de services numériques proposée aux citoyens et aux acteurs locaux tout en renforçant le lien avec les politiques et les priorités régionales.

Dix années après le lancement du réseau des Espaces Régionaux Internet Citoyen, l'implication toujours renouvelée de leur public, la richesse et le dynamisme de leurs acteurs, démontrent l'intérêt de la politique volontariste de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur en faveur d'une société de l'information plus solidaire.

Michel Vauzelle

Président de la Région